

# PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI) Bassin du Touch aval

## ENQUÊTE PUBLIQUE

### DOSSIER COMPLET DE PPRI

La population est invitée à émettre ses observations et propositions sur le dossier complet de PPRI (aléas, enjeux, zonage réglementaire et règlement écrit) en cours d'élaboration.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE aura lieu  
du **1<sup>ER</sup> AU 30 SEPTEMBRE 2020.**

Un dossier complet de PPRI est consultable en mairie, et téléchargeable sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr>.

Un registre papier est disponible en mairie aux heures d'ouverture au public. Un registre dématérialisé est également mis en place :

<https://www.registre-numerique.fr/ppri-touch-aval>.

A l'issue de l'enquête publique, un rapport et des conclusions seront dressés par le commissaire enquêteur. Ces documents seront disponibles pendant un an sur le site de la préfecture de la Haute-Garonne.

### Calendrier des permanences de l'enquête

Castelnau-Monpéroux (siège de l'enquête*)	mercredi 02/09 de 9h à 12h
Castelnau-Monpéroux	vendredi 11/09 de 13h30 à 16h30
Castelnau-Monpéroux	jeudi 17/09 de 9h30 à 12h30
Castelnau-Monpéroux	mercredi 23/09 de 9h à 12h
Castelnau-Monpéroux	mardi 29/09 de 13h à 16h
Permanence visio-conférence sur RDV pris au moins 48 h à l'avance via le registre numérique	samedi 12/09 de 9h30 à 12h30 samedi 26/09 de 9h30 à 12h30

